



SNUipp-

FSU 61 – 2, avenue de Basingstoke – 61 000 Alençon

Déclaration préalable du SNUipp-FSU 61 – CAPD du 29 mai 2018

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Cette CAPD est un rendez-vous important pour la profession car elle concerne la grande majorité des écoles et les 483 enseignant-e-s du département qui ont participé au mouvement. De nouvelles équipes vont se former dans la perspective de préparer la prochaine année scolaire. **Pour le SNUipp-FSU la mutation des collègues ne doit ni être prise à la légère ni être le seul résultat d'un travail de machine ou d'experts de la mutation.**

Le travail des services de l'Inspection est conséquent et nous voulons les remercier pour leur disponibilité. Celui des élu-e-s du personnel est lui aussi nécessaire. Mais pour un respect des règles et de l'équité de traitement, nous devons être attentifs à tout. Vérifier tous les barèmes (incluant les dates de naissance sur la liste synoptique), les supports vacants et libérés ainsi que les vœux exprimés par 483 enseignants est un travail colossal que nous assumons sur notre temps personnel et notre temps de décharge syndicale n'ayant pas comme les collègues représentants du second degré de journées libérées par le rectorat pour effectuer une partie de ce travail. Pour autant, ce travail nous a permis d'identifier, nous SNUipp, des erreurs de barèmes, de priorités mal calibrées et de postes qui n'étaient pas apparus vacants ou se libérant. Ce travail en amont et sans communication aux collègues permettra, de notre part tout du moins et après accord avec vous en CAPD, que nous puissions transmettre dans la journée une version unique et définitive des résultats de cette première phase à nos collègues.

Le respect des règles, la transparence et l'équité de traitement sont les raisons de notre présence dans cette instance comme dans toutes les instances où, représentants des personnels, nous défendons nos conditions de travail et la qualité du service public. **Ces instances sont aujourd'hui menacées par le gouvernement Philippe qui sous prétexte de modernisation entend simplifier, c'est à dire se débarrasser des lieux du dialogue social de proximité à l'image de ce qui a été fait dans la loi travail. Cette représentation-là, nous la défendrons. La profession peut nous faire confiance.**

Au SNUipp-FSU, la confiance n'est pas un leurre comme à la rue de Grenelle où le ministre Blanquer après l'avoir déclamée dans ses vœux la dévoile aujourd'hui à sens unique. Sa politique vise à déposséder les professionnel.les de la conception de leur métier pour donner les priorités à ses lubies.

Concernant le fond: ce sont les «fondamentaux» des programmes de 2008 qui ont donné les derniers résultats de PIRLS. Le ministre en tire t-il les conséquences? Non, tout au contraire, il souhaiterait imposer la seule méthode syllabique dans les classes, et des progressions en CP tellement contraignantes que travailler la compréhension pourrait devenir quasi impossible avant le CE1, voire le CE2. Pour le SNUipp-FSU, ces choix sont à l'opposé de ce qu'il faut développer pour la réussite de tous les élèves. Derrière un discours de façade sur les élèves des quartiers défavorisés, la volonté politique de mettre au pas les enseignants, et d'imposer des méthodes

régressives apparaît maintenant.

Nous ne développerons pas plus longtemps ici, mais soyez sûr d'une chose, madame la Directrice académique: le SNUipp-FSU encouragera et soutiendra tous les enseignants qui travailleront à la démocratisation de la réussite scolaire. Pour cela, nous nous appuyerons sur les programmes, qui seuls ont force de loi, et utiliserons notre liberté pédagogique.

Concernant le mouvement, 42 postes restent vacants. Nous faisons le constat que 11 postes de conseillers pédagogiques sont vacants et que 5 postes d'IMF seront occupés par des collègues non titulaires du CAFIPEMF. Nous vous demandons de mener une réflexion large sur la formation plutôt que de laisser le réseau se déliter. Pourquoi certains conseillers pédagogiques abandonnent-ils leur mission ou ne la renouvellent pas ? Pourquoi les titulaires du CAFIPEMF préfèrent-ils pour une partie d'entre eux être en classe sur un support IMF et non en mission auprès d'une circonscription ou du département ? En somme, le pari que vous aviez lancé en créant des postes supplémentaires de CPC n'a pas réussi comme nous l'avions pressenti auprès de nos collègues.

En ASH, de nombreux postes sont encore vacants : un poste en centre de détention, un poste G, 3 postes E sur les 2 circonscriptions les plus rurales, un poste en ITEP, un autre en SEGPA à l'EREA, 6 en ULIS école et lycée et 6 postes de brigades ASH. Ce sera encore un certain nombre de collègues qui n'auront pas choisi l'ASH et qui y seront nommés avec les difficultés de tout ordre que cela peut générer.

7 directions sont vacantes. La problématique actuelle de Ceton fait que l'école sera pour le moment sans directrice à la rentrée, tout comme celle de Vimoutiers, école de REP. 4 de ces directions concernent la circonscription de Mortagne (dont une de 12 classes) et 2 celles de L'Aigle. Les évolutions des tâches et la suppression de l'aide à la direction alourdissent toujours plus le travail de direction, ce qui a pour conséquence de tendre encore davantage la situation des directrices et directeurs d'école qui fait qu'à l'observation du mouvement certains quittent ou souhaitent quitter le navire épuisés. Les injonctions, les tableaux de bords, l'énergie déployée dans les rythmes scolaires encore cette année, les pressions et sollicitations des collectivités territoriales en augmentation constante détournent trop souvent la direction de ses fonctions d'animation et de coordination d'équipe. Les équipes d'écoles gèrent l'organisation et n'ont plus que de très courts temps pour réfléchir à la pédagogie. Bref, les directrices et directeurs sont sous pression, ils ont TOUS besoin de davantage de temps de décharge comme cela a été mis en place dans l'Orne sur les REP et REP+ ou sur les écoles à 2 ULIS, ils veulent qu'on allège la charge administrative, ils veulent que l'aide administrative soit rétablie et que leurs indemnités augmentent.

Bref, les acteurs de terrain qui sont les enseignant-e-s et directeurs-directrices ornaies qui sont face à élèves tous les jours ont besoin que l'on les reconnaisse et qu'on leur donne du temps pour réfléchir ensemble et ce sereinement. Là encore, les pondérations devraient être possibles dans toutes les écoles.